

Règlementation :

Pour les participants de – 18 ans, une autorisation parentale sera à remplir et à nous renvoyer ou présenter le jour de l'épreuve.

Nous rappelons que le **port du casque est obligatoire** pour les participants de – **12 ans** et conseillé pour les plus grands.

Enfin, nous rappelons que l'épreuve se déroulera sur un espace public, le respect du code de la route sera à respecter par l'ensemble des participants.

Le temps le plus important... l'après course

A la suite de la course, nous nous retrouverons pour partager un verre et le repas.

Les bonus

Plusieurs animations seront proposées le 5 et 6 décembre par l'association GEVE TELETHONNER que vous pouvez retrouver sur nos réseaux (inscriptions obligatoires pour certaines d'entre elles).

Nous vous remercions de vous être engagé pour une cause qui nous tient à cœur.

Au plaisir de se retrouver les 5 et 6 décembre 2025 !!!